



Entre: Nom et prénom du doctorant :	
ci-après dénommé le Doctorant	
et Nom et prénom du directeur de thèse (Nom Fonction (Professeur, MCF, DR):	
(Le cas échéant) Nom et prénom du co-directeur de Fonction (<i>Professeur, MCF, DR</i>) :	
(Le cas échéant) Nom et prénom du co-encadrant r Fonction (<i>MCF, CR</i>): Unité de recherche: Etablissement de rattachement: Courriel:	
(Le cas échéant) Nom et prénom du second co-ence Fonction (<i>MCF, CR</i>) :	

- Vu l'article L612-7 du Code de l'éducation, Vu les articles L412-1 et L412-2 du Code de la recherche,
- Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, modifié par l'arrêté du 26 août 2022,
- Vu la charte du doctorat dans le cadre de la délivrance conjointe du doctorat entre la ComUE Normandie Université et les établissements d'inscription co-accrédités en date du 14 mai 2024,



- Type de financement à sélectionner :



- (Le cas échéant) Vu la convention de co-tutelle internationale de thèse entre l'établissement Université Le Havre Normandie e
- (Le cas échéant) Vu la convention de collaboration entre l'employer
Il est établi la convention de formation doctorale suivante. Cette convention peut être modifiée par avenant autant de fois que nécessaire pendant le doctorat.
Article 1 - Objet de la convention de formation doctorale
La présente convention de formation, signée à la première inscription par le Doctorant, par (ou les) (co)Directeur(s) de Thèse et, le cas échéant, par le(s) co-encadrant(s) de thèse, fixe le conditions de suivi et d'encadrement de la thèse, sous la responsabilité de l'université le Havre Normandie, établissement de préparation du doctorat. En cas de besoin, la convention de formation doctorale est révisable annuellement par un avenant à la convention initiale. Les règles générales en matière de signature des travaux issus de la thèse, de confidentialist et de propriété intellectuelle sont précisées dans la Charte du doctorat adoptée par Normandie Université et l'université Le Havre Normandie, également signée à la première inscription, par le Doctorant et le (ou les) Directeur(s) de Thèse. • Titre de la thèse :
• Titre de la triese :
• Spécialité du diplôme (voir liste en annexe) :
• Financement :
- Dates de début et fin de financement (pour les doctorants bénéficiant d'un financement l à la thèse) : duauau





Veuillez sélectionner parmi cette liste votre financement de thèse et préciser (si demandé) le complément d'information. Ces informations étant d'une importance majeure, nous vous demandons d'y répondre avec certitude, en vous renseignant auprès de vos encadrants, si nécessaire. L'employeur est l'établissement qui gère le versement de vos salaires : (UCN : Université de Caen Normandie, ULHN : Université Le Havre Normandie, URN : Université de Rouen Normandie, INSA : Institut National des Sciences Appliquées Normandie Rouen, ENSICAEN : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen, ENSAN : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, NU : Normandie Université)

FINANCEMENT DE THESE	Complément d'information sur le financement à renseigner si demandé (:)	Employeur : UCN, ULHN, URN, INSA, ENSICAEN, ENSAN, NU, autre*
FINANCEMENTS D'ETAT		
Contrat doctoral attribué par un établissement : Université, INSA	Nom de l'établissement :	
Contrat doctoral attribuée par un grand organisme de recherche (EPST) : CNRS, INSERM, INRA, INRIA	Nom de l'EPST :	
Contrat doctoral au titre du handicap (MESR ou attribué par l'établissement)	Préciser MESR ou établissement	
Contrat doctoral par l'École Normale Supérieure, Polytechnique	Préciser ENS ou Polytechnique et le nom de l'établissement :	
Convention de Formation par la Recherche en Administration (COFRA)	Nom de l'Administration :	
Ministère des affaires étrangères dont Campus France, Eiffel et ambassades et Bourse du gouvernement français pour étrangers, bourse de l'agence française de la francophonie	Intitulé du financement :	
Ministère de l'Agriculture		
Ministère de la Défense dont DGA		
Ministère de la Santé		
Ministère de la Culture, de l'intérieur	Nom du Ministère :	





Dotation des EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) : ADEME, CEA, CNES, IFREMER, BRGM, CIRAD, INERIS, ONERA	Nom de l'EPIC :	
Dotation des EPA (Établissement public administratif) : CNED, CNOUS, INRAP, CNDP	Nom de l'EPA :	
COLLECTIVITES TERRITORIALES (dont financements régionaux)		
Contrat doctoral Région Normandie (Normandie Recherche 100%)	Nom du projet :	
Contrat doctoral avec co-financement Région Normandie (Normandie Recherche 50%)	Nom du co-financeur : Nom du projet :	
Financement par une collectivité : Le Havre Seine Métropole (LSM), Métropole Rouen Normandie, Caen la mer, Grand Evreux Agglomération, Communauté Urbaine de Cherbourg	Nom de la collectivité :	
AGENCES FRANCAISES DE FINANCEMENTS PUBLICS DE LA RECHERCHE		
Financement par une ANR (Agence Nationale de Recherche)	Intitulé de l'ANR :	
Financement par un LabEx (Laboratoire d'Excellence)	Intitulé du LabEx :	
Financement par un Fonds Unique Interministériel (FUI)	Agence de financement :	
CIFRE		
Financement par une CIFRE	Nom du financeur :	
FINANCEMENTS PRIVES D'ORGANISATIONS IMPLANTEES EN FRANCE		
Fondation Charles Nicolle, FRM, etc.	Nom de la fondation :	
Contrat de recherche entreprise française	Nom entreprise :	
Contrat de recherche entreprise étrangère	Nom entreprise :	
Contrat doctoral de Droit Privé (Décret no 2021- 1233 du 25 septembre 2021)*	Nom entreprise :	





FINANCEMENTS DE LA COMMISSION EUROPEENNE		
Financement Horizon Europe Marie Sklodowska-Curie, ITN (<i>Innovative Training Networks</i>)	Intitulé du financement :	
Financement Horizon Europe ERC (European Research Council)	Intitulé de l'ERC :	
Autres financement Horizon Europe	Intitulé du programme :	
ERASMUS	Intitulé du programme :	
FINANCEMENTS ETRANGERS		
Co-tutelles et financements par un gouvernement étranger européen	Pays financeur :	
Co-tutelles et financements par un gouvernement étranger hors Europe	Pays financeur :	
Autre financement par un gouvernement étranger	Nom du financement :	
FINANCEMENTS PAR DES ORGANISMES DE FORMATION CONTINUE		
Financement organismes de formation continue	Nom organisme :	
ORGANISMES INTERNATIONAUX		
Organismes internationaux	Nom organisme :	
SANS FINANCEMENT, SALARIES OU AUTRES FINANCEMENTS		
Sans financement lié à la thèse (ressources propres, retraités, recherche d'emploi, etc.)	Préciser l'origine des ressources financières :	
Salarié fonction publique	Nom de l'employeur :	
Salarié hors fonction publique	Nom de l'employeur :	
Autre financement	Préciser : :	

^{*}Dans le cadre d'un <u>contrat doctoral de droit privé</u>, les signataires attestent de la signature d'une convention de collaboration conclue entre l'employeur, le salarié doctorant, l'établissement d'inscription et, le cas échéant, l'établissement hébergeant l'unité de recherche





d'accueil du salarié doctorant, en accord avec le décret no 2021-1233 du 25 septembre 2021 relatif au contrat doctoral de droit privé prévu par l'article L. 412-3 du code de la recherche. Une copie de cette convention de collaboration est jointe à la convention de formation doctorale.

• Etablissement d'inscription du doctorant :
□ ENSA Normandie
□ ENSICAEN
□ INSA Rouen Normandie
□ Université de Caen Normandie
□ Université Le Havre Normandie
□ Université de Rouen Normandie
• Ecole doctorale (sélectionnez) :
□ ED Droit Normandie - ED DN 98
□ ED Économie Gestion Normandie – ED EGN 242
☐ ED Normande de Biologie Intégrative, Santé, Environnement — ED NBISE 497
□ ED Normande de Chimie – ED NC 508
□ ED Homme, Sociétés, Risques, Territoire - ED HSRT 556
□ ED Normandie Humanités – ED NH 558
☐ ED Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes - ED MIIS 590
☐ ED Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Energie - ED PSIME 591
• temps de travail du Doctorat mené à : temps complet □ à temps partiel □
• Statut professionnel (A repseigner neur les destarants salgriés) :
• Statut professionnel (A renseigner pour les doctorants salariés) :
• Statut professionnel (A renseigner pour les doctorants salariés) :
• Statut professionnel (A renseigner pour les doctorants salariés) :
Statut professionnel (<i>A renseigner pour les doctorants salariés</i>): Article 2 – Laboratoire d'accueil
Article 2 – Laboratoire d'accueil
Article 2 – Laboratoire d'accueil Le doctorant réalise sa thèse au sein de :
Article 2 – Laboratoire d'accueil
Article 2 – Laboratoire d'accueil Le doctorant réalise sa thèse au sein de :
Article 2 – Laboratoire d'accueil Le doctorant réalise sa thèse au sein de :
Article 2 – Laboratoire d'accueil Le doctorant réalise sa thèse au sein de : • Unité d'accueil (UMR, U INSERM, UR, Laboratoire privé) :
Article 2 – Laboratoire d'accueil Le doctorant réalise sa thèse au sein de : • Unité d'accueil (UMR, U INSERM, UR, Laboratoire privé) :
Article 2 – Laboratoire d'accueil Le doctorant réalise sa thèse au sein de : • Unité d'accueil (UMR, U INSERM, UR, Laboratoire privé) :
Article 2 – Laboratoire d'accueil Le doctorant réalise sa thèse au sein de : • Unité d'accueil (UMR, U INSERM, UR, Laboratoire privé) : • Directeur de l'unité (Nom, Prénom, coordonnées téléphoniques et courriel) :
Article 2 – Laboratoire d'accueil Le doctorant réalise sa thèse au sein de : • Unité d'accueil (UMR, U INSERM, UR, Laboratoire privé) : • Directeur de l'unité (Nom, Prénom, coordonnées téléphoniques et courriel) :





3-1 Calendrier prévisionnel du projet de recherche Préciser le calendrier et les jalons prévisionnels du projet de thèse, le lieu de recherche externe le cas échéant. Si la thèse se fait dans le cadre d'une co-tutelle internationale, préciser le calendrier prévisionnel des séjours dans les deux pays. Si la thèse se fait dans le cadre d'une CIFRE, d'une COFRA ou d'une collaboration de recherche avec un acteur socio-économique, préciser le calendrier prévisionnel des périodes en entreprise (ou autre partenaire) et en laboratoire académique. 3-2 Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant Préciser le rôle et les responsabilités spécifiques de chaque personne assurant l'encadrement (direction, co-direction, co-encadrement non HDR), ainsi que le mode d'interaction des encadrants entre eux, et des encadrants avec le doctorant. Remarque : Les recommandations spécifiques en matière de formation doctorale, de comité de suivi individuel de thèse et les pré-requis pour la soutenance de thèse sont précisées dans le règlement intérieur de votre école doctorale de rattachement (dont vous devez prendre connaissance).	Directeur de l'unite (Nom, Prenom, coordonnees telephoniques et courriel):		
Préciser le calendrier et les jalons prévisionnels du projet de thèse, le lieu de recherche externe le cas échéant. Si la thèse se fait dans le cadre d'une co-tutelle internationale, préciser le calendrier prévisionnel des séjours dans les deux pays. Si la thèse se fait dans le cadre d'une CIFRE, d'une COFRA ou d'une collaboration de recherche avec un acteur socio-économique, préciser le calendrier prévisionnel des périodes en entreprise (ou autre partenaire) et en laboratoire académique. 3-2 Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant Préciser le rôle et les responsabilités spécifiques de chaque personne assurant l'encadrement (direction, co-direction, co-encadrement non HDR), ainsi que le mode d'interaction des encadrants entre eux, et des encadrants avec le doctorant. Remarque: Les recommandations spécifiques en matière de formation doctorale, de comité de suivi individuel de thèse et les pré-requis pour la soutenance de thèse sont précisées dans le règlement intérieur de votre école doctorale de rattachement (dont vous devez prendre connaissance).	Article 3 - Méthodes et Moyens		
3-2 Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant Préciser le rôle et les responsabilités spécifiques de chaque personne assurant l'encadrement (direction, co-direction, co-encadrement non HDR), ainsi que le mode d'interaction des encadrants entre eux, et des encadrants avec le doctorant. Remarque: Les recommandations spécifiques en matière de formation doctorale, de comité de suivi individuel de thèse et les pré-requis pour la soutenance de thèse sont précisées dans le règlement intérieur de votre école doctorale de rattachement (dont vous devez prendre connaissance).	3-1 Calendrier prévisionnel du projet de recherche Préciser le calendrier et les jalons prévisionnels du projet de thèse, le lieu de recherche externe le cas échéant. Si la thèse se fait dans le cadre d'une co-tutelle internationale, préciser le calendrier prévisionnel des séjours dans les deux pays. Si la thèse se fait dans le cadre d'une CIFRE, d'une COFRA ou d'une collaboration de recherche avec un acteur socio-économique, préciser le calendrier prévisionnel des périodes en entreprise (ou autre partenaire) et en laboratoire académique.		
doctorant Préciser le rôle et les responsabilités spécifiques de chaque personne assurant l'encadrement (direction, co-direction, co-encadrement non HDR), ainsi que le mode d'interaction des encadrants entre eux, et des encadrants avec le doctorant. Remarque: Les recommandations spécifiques en matière de formation doctorale, de comité de suivi individuel de thèse et les pré-requis pour la soutenance de thèse sont précisées dans le règlement intérieur de votre école doctorale de rattachement (dont vous devez prendre connaissance).			
Préciser le rôle et les responsabilités spécifiques de chaque personne assurant l'encadrement (direction, co-direction, co-encadrement non HDR), ainsi que le mode d'interaction des encadrants entre eux, et des encadrants avec le doctorant. Remarque: Les recommandations spécifiques en matière de formation doctorale, de comité de suivi individuel de thèse et les pré-requis pour la soutenance de thèse sont précisées dans le règlement intérieur de votre école doctorale de rattachement (dont vous devez prendre connaissance).	3-2 Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du		
	doctorant Préciser le rôle et les responsabilités spécifiques de chaque personne assurant l'encadrement (direction, co-direction, co-encadrement non HDR), ainsi que le mode d'interaction des encadrants entre eux, et des encadrants avec le doctorant. Remarque: Les recommandations spécifiques en matière de formation doctorale, de comité de suivi individuel de thèse et les pré-requis pour la soutenance de thèse sont précisées dans le règlement intérieur de votre école doctorale de rattachement (dont vous devez prendre connaissance).		

3-3 Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche et conditions de sécurité spécifiques si nécessaire





Préciser les moyens et methodes disponibles qui devront etre mis en œuvre pour mener bien le projet doctoral au sein de l'unité de recherche (archives, plates-formes, animalerie, site expérimentaux). Préciser, le cas échéant, le cadre d'utilisation de ces moyens (condition spécifiques d'accès et de sécurité, formations préalables). Les questions sur le financement des missions, des mobilités, des participations aux séminaires et aux colloques pourront êtrévoquées.		
3-4 Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche Précisez s'il y a signature d'un engagement de confidentialité et/ou du règlement intérieur du laboratoire et si l'intégration implique une formation aux bonnes pratiques ou autres		
obligations. Précisez les éventuelles responsabilités collectives que le doctorant pourra		
assumer au sein du laboratoire.		
3-5 Partenariats impliqués par le projet de thèse		
Précisez si la thèse se déroule dans un contexte impliquant des conventions avec des		
partenaires (hors co-tutelle internationale de thèse) et si oui lesquels et pour quoi (par exemple		
si le projet de texte est mené dans le cadre d'une collaboration de recherche avec un industriel,		
si le projet implique un autre laboratoire ou établissement accueillant une partie des travaux)		
Auticle 4. Confidentialité des travers de recheurs		
<u>Article 4 - Confidentialité des travaux de recherche</u> Caractère confidentiel des travaux :		
□ non		





☐ oui OBLIGATOIRE : motivation de la demande de confidentialité par le doctorant et la direction de thèse
Date de fin de confidentialité (10 ans maximum) le/
Article 5 - Projet professionnel du doctorant Indiquez vos objectifs d'après-thèse en précisant si vous souhaitez vous orienter vers le milieu académique ou le milieu socio-économique. Précisez les jalons de votre formation doctorale qui vous seront utiles pour atteindre ces objectifs.





Rappel : Nom et Prénom du doctorant :		
Fait à le / / en 2 exemplaires originaux (un pour le doctorant et un pour le directeur de thèse)		
Date:		
Date:	Date:	
Date:/	Date:/	





Date :/	Date :/
de thèse (nom, prénom, signature)	direction de thèse (nom, prénom, signature)
(nom, prenom, signature)	(nom, prenom, signature)
Label, n°, intitulé, cachet :	Label, n°, intitulé, cachet :
Date :	Date :
thèse	thèse
(nom, prénom, signature)	(nom, prénom, signature)
Date:/	Date:/
La présidence ou direction de l'établissement employeur du doctorant	La présidence ou direction de l'établissement d'inscription en doctorat
(nom, prénom, signature)	(nom, prénom, signature)
Date :/	
La présidence de Normandie Université	
(signature)	





Annexe : liste des spécialités

ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (AES)

AMENAGEMENT

ARCHITECTURE

ARCHEOLOGIE, ETHNOLOGIE, PREHISTOIRE

ARTS DU SPECTACLE, ARTS PLASTIQUES, MUSICOLOGIE

ASPECTS MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DE LA BIOLOGIE

AUTOMATIQUE, SIGNAL, PRODUCTIQUE, ROBOTIQUE

CHIMIE

CULTURES ET LANGUES REGIONALES

ELECTRONIQUE, MICROELECTRONIQUE, OPTIQUE ET LASERS, OPTOELECTRONIQUE, MICROONDES

FRANCAIS, LANGUE ETRANGERE

GENIE CIVIL

GENIE DES PROCEDES

GENIE ELECTRIQUE

GEOGRAPHIE

HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

INFORMATIQUE

LANGUES ET LITTERATURES ANCIENNES

LANGUES ET LITTERATURES ETRANGERES

LANGUES ET LITTERATURES FRANCAISES

LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE

MATHEMATIQUES

MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET SCIENCES SOCIALES

MECANIQUE DES FLUIDES, ENERGETIQUE, THERMIQUE, COMBUSTION, ACOUSTIQUE

MECANIQUE DES SOLIDES, GENIE MECANIQUE, PRODUCTIQUE, TRANSPORT ET GENIE CIVIL

MEDECINE

NEUROSCIENCES

ODONTOLOGIE

PHARMACIE

PHILOSOPHIE, EPISTEMOLOGIE

PHYSIOLOGIE ET BIOLOGIE DES ORGANISMES – POPULATIONS - INTERACTIONS

PHYSIQUE

PSYCHOLOGIE

RECHERCHE CLINIQUE, INNOVATION TECHNOLOGIQUE, SANTE PUBLIQUE

SCIENCES AGRONOMIQUES, BIOTECHNOLOGIES AGROALIMENTAIRES

SCIENCES DE GESTION

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE

SCIENCES DE L'EDUCATION

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

SCIENCES DE L'UNIVERS

SCIENCES DU LANGAGE - LINGUISTIQUE

SCIENCES ECONOMIQUES

SCIENCES ET TECHNOLOGIE INDUSTRIELLES

SCIENCES JURIDIQUES

SCIENCES POLITIQUES

SCIENCES RELIGIEUSES

SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES